

**Les 2 et 3 octobre à Créteil**

# Pédagogies alternatives et syndicalisme

## modalités d'inscription au verso

La pédagogie, parlons-en ! Oui mais comment et pourquoi en parler ? Est-ce vraiment une question syndicale ?

Quand elle prend à bras-le-corps les questions du sens de l'école et du rapport au savoir, quand elle invente des pratiques d'enseignement coopératives, quand elle les mutualise par l'échange pour redonner sens à notre métier d'éducateur enseignant, quand elle tente dans les rapports quotidiens entre profs et élèves comme entre tous les usagers du service public d'éducation, de répondre à cette question urgente « quelle humanité voulons-nous devenir ? » ; alors la pédagogie rencontre le syndicalisme, et devient un des outils pour une alternative possible à un existant particulièrement aliénant !

Le syndicalisme d'émancipation et de transformation sociale que porte SUD éducation, peut-il trouver son compte dans les réflexions et les expériences pédagogiques qui visent explicitement émancipation individuelle et collective, qui visent non pas à « apprendre à apprendre » mais plutôt à « s'apprendre à comprendre pour transformer le monde, son monde » ?

C'est à ce débat de fond que nous vous invitons autour de vécus de pratiques et de récits d'expérience, en essayant d'articuler les luttes syndicales et le combat pédagogique ; et pourquoi ne pas commencer à tracer des pistes pour une autre école ?

## Programme

### Jeudi 2 octobre (salle 1-3-4)

- 9h-9h30 : accueil, inscriptions aux ateliers du jeudi après-midi et présentation du stage
- 9h30-10h15 : **Questionnements, réflexions sur l'école telle qu'elle est, qu'on la voudrait...** (travail en groupe)
- 10h15- 10h30 : pause
- 10h30-11h30 : **Syndicalisme et pédagogie, quelle histoire !** : intervention de Grégory Chambat de la CNT-éducation
- 11h30-12h30 : **Débat** entre les stagiaires et Grégory Chambat
- 12h30-14h : **Repas partagé : apportez vos spécialités**
- 14h-16h : **Ateliers de pratiques et d'échanges**
  - La pédagogie institutionnelle en primaire
  - La pédagogie Freinet
  - Mise en pratique de pédagogies différentes au collège avec l'équipe du collège Diderot à Aubervilliers
  - Tous capables ! Quelles pratiques ? avec Pascal Diard et Gatien Elie (SUD éducation et G.F.E.N.)
- 16h-16h30 : discussions libres et tables rondes suite au travail en ateliers



### Vendredi 3 octobre (salle 1-3-4)

- 9h-9h15 : accueil et inscriptions aux ateliers
- 9h15-11h15 : **Ateliers de pratiques et d'échanges** (ceux de la veille et d'autres en fonction des propositions des stagiaires)
- 11h15- 11h30 : pause
- 11h30-12h : discussions libres et tables rondes suite au travail en ateliers
- 12h00-14h : **Repas partagé : apportez vos spécialités**
- 14h-14h45 : **«liberté pédagogique» et hiérarchie**
  - intervention de Jean-François Fontana sur droits des enseignants et hiérarchie
  - transformer le rapport à l'inspection : récits de luttes collectives
- 14h45- 15h15 : **Revendications** de SUD éducation
- 15h15- 15h30 : pause
- 15h30-16h30 : **Quelles pistes pour une autre école et bilan du stage**

## Intervenant-e-s

→ **Grégory Chambat de la CNT-éducation et des adhérent-e-s de SUD éducation** qui militent aussi dans des mouvements pédagogiques comme le **GFEN** ou l'**ICEM** ou la **Pédagogie Institutionnelle**.

**QUAND ?** Les 2 et 3 octobre

**Où ?** Maison des syndicats de Créteil, 11/13 rue des Archives, M° Créteil Préfecture

**COMMENT ?** → Demande administrative avant le 2 septembre par voie hiérarchique (voir modèle ci-dessous)

## Petite sitographie

<http://www.sudeduccreteil.org/>  
<http://www.sudeducation.org/>  
<http://www.cnt-f.org/nautreecole/>  
<http://www.questionsdeclasses.org/>  
[http://www.gfen.asso.fr/fr/les\\_activites\\_du\\_groupe\\_ile\\_de\\_france](http://www.gfen.asso.fr/fr/les_activites_du_groupe_ile_de_france)  
<http://www.icem-pedagogie-freinet.org/>  
<http://www.ceepi.org/>

*penser à prendre avec vous  
vos outils papiers et numérisés  
→ bourse d'échanges pendant le stage*

## Comment s'inscrire ?

-> En prévenant **Sud Éducation Créteil** de votre participation.

-> En adressant une **demande écrite de congé pour formation syndicale** au chef d'établissement dans le secondaire, au président d'université dans le supérieur, au DASEN dans le primaire, au président de la collectivité pour les ATEE. Selon le modèle suivant (à recopier), **au moins un mois avant la date du stage, au plus tard le 2 septembre.**



À .....le.....

Mme/M. la Rectrice

**Ou** Mme/M. le Président du Conseil Général/Régional  
s/c du chef d'établissement

**Ou** Mme/M. le/la DASEN  
s/c de l'IEN

Mme/M. ....(Prénom, NOM, fonction, affectation)  
demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera les 2 et 3 octobre 2014 à Créteil sous l'égide du CEFI-Solidaires, 144, Bd de la Vilette, 75019 Paris.

Signature

## Se former ? Un droit !

Chaque fonctionnaire ou agent non-titulaire, syndiqué ou non, peut bénéficier de **12 jours de formation syndicale par an**, fractionnable à volonté (une journée minimum), sans aucun retrait de salaire.

La demande doit être faite, au plus tard, un mois avant le stage, par voie hiérarchique, auprès de l'autorité compétente (Recteur, DASEN...)

A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé. Les décisions exceptionnelles qui le refusent doivent être motivées par des nécessités de fonctionnement du service et communiquées avec le motif à la commission administrative paritaire qui suit. **L'administration peut demander, après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation ou autre document, ni d'information sur l'objet de ce stage.**

**N'oubliez pas de prévenir SUD Education Créteil de votre participation**

✉ [contact@sudeduccreteil.org](mailto:contact@sudeduccreteil.org) ou ☎ 01 43 77 33 59

**Date limite de demande à la hiérarchie : le 2 septembre**